**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 36 (1944)

Heft: 11

**Artikel:** L'activité du Bureau international d'éducation

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-384411

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

idéologique. La différence entre eux et ceux de là-bas paraît humainement irréductible. Eux, ne tirant de là-bas que les théories, ont essayé de durcir leur âme et de la simplifier, d'éliminer sur eux l'emprise de traditions absorbées depuis l'enfance, d'élaguer tout ce qui aurait pu entraver la pure tyrannie d'un système d'idées. De là souvent, leur courage impitoyable. Les Russes des masses paraissent avoir fait leur éducation communiste dans un élan d'épanouissement concret, dans la joie de connaître et de construire, l'esprit jeté sur la science, les mains associées créant la machine. Leur joie rend un tout autre son de joie que les pages les plus fraternelles écrites en Occident — je pense à Malraux et à son effort sans cesse recommencé pour conquérir la fraternité sur la solitude.

Mais nous tous, je crois, nous éprouvons là le contact d'un autre monde. Le paradis qu'on nous propose nous désespère. Il faudra bien qu'un jour une synthèse se fasse, que ce paradis perde son éclat luisant de sou neuf, de bonheur standard et conventionnel, et accepte d'intégrer les complications personnelles et historiques, les antiques connaissances et les doutes jamais vaincus de notre vieil Occident menacé.

Jeanne Hersch.

# L'activité du Bureau international d'éducation.

Alors que s'achève la cinquième année de guerre, les hommes qui se soucient de l'avenir recherchent dans tous les domaines les moyens d'assurer, dès la fin des hostilités, une collaboration internationale qui donne au monde une stabilité et un équilibre enfin durables.

L'éducation, comme on le sait, ne sera pas un des moindres rouages de ce vaste effort d'entente entre les peuples. C'est pourquoi il nous semble utile de rappeler ici l'œuvre du Bureau international d'éducation qui, en dépit des circonstances, a pu se poursuivre sans interruption depuis bientôt dix-neuf ans.

Le Bureau international d'éducation, créé à Genève en 1925, est une institution intergouvernementale dont le but est de servir de centre d'information et de recherche pour tout ce qui touche à l'éducation, afin que chaque pays se sente stimulé à bénéficier

des expériences des autres.

Jusqu'à la déclaration de guerre, le bureau a convoqué chaque année une Conférence intergouvernementale de l'instruction publique. Outre la présentation des rapports annuels des ministères de l'instruction publique sur le mouvement éducatif, figuraient à l'ordre du jour de ces conférences la discussion des enquêtes du bureau sur des problèmes d'actualité et l'adoption de recommandations adressées aux ministères. La conférence de 1939 a réuni à

Genève les représentants de quarante-trois gouvernements. Le bureau a publié en un volume le texte de dix-huit recommandations adoptées successivement par les Conférences internationales de l'instruction publique. Cette sorte de code international de l'instruction

présente un très grand intérêt à l'heure actuelle.

Tout en maintenant malgré les circonstances son activité, le bureau n'a pas voulu rester indifférent aux misères que la seconde guerre mondiale accumulait autour de lui. Dès septembre 1939, il a mis sur pied un Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre. Tâcher de maintenir vivant l'intérêt des prisonniers pour les choses de l'esprit, procurer à certains les moyens de continuer leurs études, à d'autres la possibilité de perfectionner leur préparation professionnelle théorique, les aider tous à supporter l'épreuve de leur longue captivité, voilà le but que le bureau s'est assigné. Au 1<sup>er</sup> septembre 1944, le bureau avait envoyé aux militaires en captivité dans tous les continents 580 000 volumes scientifiques ou littéraires pour une valeur de plus de 2 millions de francs suisses.

Et une fois la paix revenue, le bureau, tout comme en septembre 1939, n'aura pas le droit de s'enfermer dans sa tour d'ivoire et de se vouer exclusivement aux tâches d'ordre technique. De par le ressort général dont il a été entouré en pleine guerre, de par l'expérience acquise dans le domaine humanitaire, le bureau se doit de participer activement à la reconstruction éducative d'aprèsguerre.

# Timbres de service du Bureau international d'éducation.

La Direction générale des P. T. T. vient d'émettre de nouveaux timbres de service. Ceux-ci portent la surcharge « Courrier du Bureau international d'éducation » et ont paru dans les valeurs courantes d'affranchissement postal de 3 centimes à 10 francs. Ces timbres de service, tout comme ceux de la Société des nations et du Bureau international du travail, ne servent d'affranchissement que pour les envois du B. I. E. Ils sont toutefois vendus pour collections, oblitérés ou non, par le Service philatélique de la Direction générale des P. T. T., Bollwerk 8, à Berne, et par la Direction générale de l'arrondissement postal à Genève.

On sait que le produit des timbres précurseurs Pestalozzi et Père Girard et du timbre postal Maiorescu a servi à alimenter le Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre du B. I. E., qui a envoyé plus d'un demi-million de livres scientifiques et littéraires aux prisonniers de guerre dans les différents continents.

En octroyant le timbre de service à une institution intergouvernementale comme le B. I. E., la Suisse — « terre classique de